

Vos questions / nos réponses

Puis je mettre ma fille dehors

Par [81218](#) Postée le 12/02/2026 14:48

Voilà, cela va faire 4 ans que ma fille voyage de nuit fréquente des gens peut recommandable, et fume du cannabis bien sûr elle travaille du moins pour l'instant. Elle ne fait strictement rien à la maison elle passe ses journées dans son lit plus aucun dialogue avec elle ne participe à rien. Elle a même eu des problèmes avec la justice par rapport à ces fréquentations, elle a 23 ans et je ne sais plus quoi faire. Elle ne m'écoute plus. Elle ne cherche pas à partir, ma maison est devenu un hôtel restaurant Je n'en peux plus cela crée des tensions à la maison avec son frère et son père. Je veux qu'elle s'en aille mais est ce que je peux la mettre dehors et comment faire? Je la menace, je l'ai fait une fois elle est revenue lendemain en faisant croire qu'elle changera mais c'est de pire en pire. Aidez moi je ne sais plus quoi faire et le dialogue est devenu impossible Merci

Mise en ligne le 16/02/2026

Bonjour,

Nous comprenons que cette situation génère de la souffrance, des conflits et de l'épuisement. Vos interrogations sont légitimes et compréhensibles.

Il serait opportun que vous soyez aidée et soutenue par des professionnels extérieurs. Il vous sera plus facile de faire le point pour prendre du recul et poser les décisions qui vous sembleront les plus adaptées à vos besoins.

Sachez qu'il existe des Consultations Jeune Consommateur (CJC) destinées aux jeunes de 12 à 25 ans et leurs parents. Les professionnels sont formés en addictologie et ont l'habitude d'intervenir auprès d'un public jeune et de leurs parents. Même si votre fille n'est pas dans une démarche de remise en question de ses consommations, les parents peuvent se saisir de ces consultations pour bénéficier d'un accompagnement parental. Les entretiens y sont individuels, confidentiels et gratuits.

Ainsi, nous vous encourageons à les solliciter. L'idée étant de trouver un espace d'écoute et de parole neutre, pour vous permettre d'affirmer votre positionnement et vos limites, de dénouer les situations conflictuelles et d'envisager des pistes nouvelles de réflexion. Cela vous aidera à identifier et à exprimer ce qui est acceptable ou ne l'est pas, en trouvant les ressorts pour ne plus souffrir et faire évoluer cette situation.

Si cette alternative vous intéresse, nous vous joignons en bas de page un lien vers notre rubrique « adresses utiles » pour trouver les coordonnées d'une CJC près de chez vous. Il vous suffira d'y renseigner la ville et de sélectionner « consultation jeunes consommateurs » ou « accompagnement parental ».

En attendant, pour un échange plus interactif ou davantage de conseils autour de votre situation, nos écoutants sont joignables tous les jours au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) de 8h à 2h. Vous pouvez aussi disposer du tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)